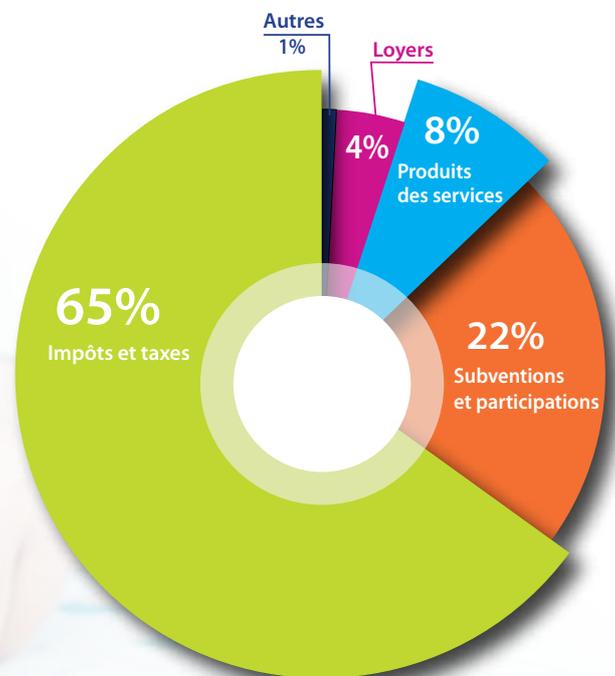
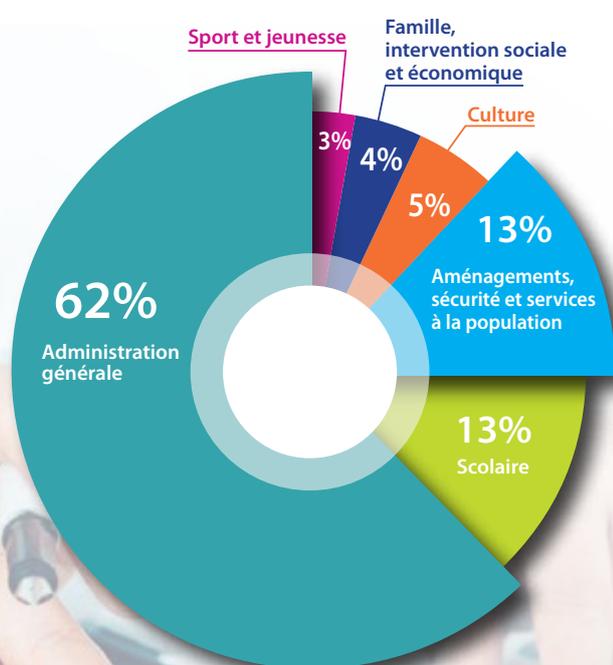


Budget 2021

Le Conseil municipal a voté le budget primitif le jeudi 25 mars dernier. L'équipe municipale poursuit les efforts de gestion engagés ces dernières années sur les charges à caractère général, tout en continuant à offrir le même niveau de service aux Saint-Chéronnais et en maintenant un niveau régulier d'investissements. Concernant l'année écoulée, la bonne santé financière de la ville a permis d'absorber les dépenses supplémentaires liées à la crise sanitaire tout comme les pertes de recettes engendrées par les périodes de confinement.

Dépenses de fonctionnement

Recettes de fonctionnement



Budget de fonctionnement :
5 905 950 €

Budget d'investissement :
2 054 156 €

TOTAL :
7 960 106 €



Principaux investissements programmés en 2021

Grâce à une épargne dégagée de 1 160 000 €, les investissements seront encore conséquents cette année avec des dépenses d'équipement à hauteur de 1 100 300 €.

VOIRIE

| | |
|---|-----------|
| Réfection de la rue du Clos Guiraud A (trottoirs et chaussée) | 315 000 € |
| Réfection de la rue du Coteau Nord (1 ^{ère} phase) | 190 000 € |
| Reprise des trottoirs rue Racary | 70 000 € |



ÉCOLES

| | |
|--|----------|
| Changement des sols de l'élémentaire du Pont de Bois | 47 000 € |
| Remplacement de la chaudière de la cantine du Pont de Bois | 25 000 € |
| Écrans Numériques Interactifs | 9 000 € |



ÉCLAIRAGE PUBLIC

| | |
|--|----------|
| Modernisation du réseau > rues Chantropin, du Gué et des Carrières | 80 000 € |
|--|----------|



BÂTIMENTS COMMUNAUX

| | |
|--|----------|
| Rénovation des peintures des locaux associatifs (1 ^{er} étage) du bâtiment de la maison médicale | 27 000 € |
| Reprise de l'étanchéité et redressement du toit du Centre Technique municipal | 25 600 € |



DIVERS

| | |
|---|----------|
| Installation de 8 défibrillateurs | 15 000 € |
| Acquisition d'une solution de visioconférence pour le conseil municipal ... | 15 000 € |
| Refonte du site Internet de la ville | 10 000 € |



Chiffres clés :

2,5
ANS

Capacité
de désendettement

Exprimé en nombre d'années, ce ratio est une **mesure de la solvabilité financière** des collectivités locales.

- Le temps qu'il faudrait à la commune pour rembourser ses dettes grâce à son épargne a diminué de moitié en 5 ans. En effet, au 1^{er} janvier 2021, il nous faudra 2 ans ½ pour les rembourser, au lieu de 5 ans en 2016.

Dettes par habitant
(pour 2021)

406 €

815 € dans les
communes similaires